



COMITE SOCIAL ET ECONOMIQUE - OPTION SSCT (MOINS DE 300 SALARIES)

Dernière mise à jour le 04/10/2020

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Permettre aux membres du Comité Social et Économique ou de la Commission Santé Sécurité et Conditions de Travail d'assurer leurs fonctions et les différentes missions qui leurs sont confiées au cours de leur mandat.

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Être capable d'identifier le champ d'intervention et le fonctionnement de la Commission Santé Sécurité et Conditions de Travail.
- Être capable de mettre en oeuvre et d'exploiter l'ensemble des moyens de la Commission.
- Être capable d'accomplir l'ensemble des missions affectées à la Commission.

PUBLIC CONCERNÉ

La formation s'adresse aux membres du Comité Social et Économique ou de la Commission Santé et Sécurité et Conditions de Travail des entreprises de moins de 300 salariés.

MOYENS ET SUPPORTS PEDAGOGIQUE

A l'issue de la formation chaque apprenants reçoit :

- ❖ une Attestation de formation individuelle détaillant les compétences acquises en formation
- ❖ l'accès au livret dématérialisé de la formation sur l'Espace Documentaire SOFIS

Profil du / des Formateur(s)

Formateur spécialisé en Santé et Sécurité au Travail.

Réf.	
Contact	0633788531 contact@pulsart-formation.com www.pulsart-formation.com

PRÉ-REQUIS

Aucun prérequis n'est nécessaire pour suivre cette formation.

MODALITES D'ÉVALUATION

La partie théorique est évaluée à travers des QCM et la partie pratique/mise en application est évaluée de manière sommative au cours des différents ateliers.



Niveau

Permettre aux membres du Comité Social et Économique ou de la Commission Santé Sécurité et Conditions de Travail d'assurer leurs fonctions et les différentes missions qui leurs sont confiées au cours de leur mandat.



Modalité

Les enseignements théoriques représentent environ 40% du temps de formation tandis que les enseignements pratiques (mises en application en sous-groupes, travaux individuels ...) représentent 60% des 3 jours de formation. La formation est animée par un intervenant spécialisé en Santé et Sécurité au Travail.



Effectif par session

à participants



Durée

3 jours (21 heures)

PROGRAMME

Enseignement Théorique 40%

Les enjeux de la Santé et Sécurité au Travail

- ❖ Les conséquences d'un accident du travail, d'une maladie professionnelle
- ❖ Les enjeux de la santé et sécurité au travail

Le contexte réglementaire

- ❖ La pyramide des textes
- ❖ Les sources de droits en santé et sécurité au travail
- ❖ Le décret 85 603 modifié
- ❖ La partie 4 du code du travail
- ❖ Les principes généraux de prévention

Obligations et responsabilités

- ❖ Responsabilité de l'autorité territoriale, de l'encadrement, des agents
- ❖ Notions de faute intentionnelle et inexcusable
- ❖ Notions de responsabilité civile et pénale
- ❖ Notions d'obligation de sécurité de résultat

Les acteurs de la prévention

- ❖ Les interlocuteurs internes et externes et leur rôle respectif

La prévention, définition et notions importantes

- ❖ Les enjeux de la santé et sécurité au travail
- ❖ Définition Accident de Travail, Accident de Service, Maladie Professionnelle, Accident de Trajet...
- ❖ Notions de danger, dommage, risque
- ❖ Mécanisme d'accident

Les rôles, moyens et le fonctionnement du CSE

- ❖ Rôle du CSE
- ❖ Le fonctionnement du CSE
- ❖ Les moyens à disposition du CSE
- ❖ Les différents participants aux réunions périodiques

Les missions du CSE en matière de S&ST

- ❖ L'inspection des locaux
- ❖ L'intervention lors de dangers graves et imminents
- ❖ L'animation d'enquêtes
- ❖ Les missions liées à un aménagement important ou à l'introduction de nouvelles technologies
- ❖ Les missions d'études de documents
- ❖ Les missions de la Commission vis à vis des conditions de travail et de l'hygiène
- ❖ La promotion de la prévention

Les registres et documents de prévention

- ❖ Le registre de signalement de dangers graves et imminents
- ❖ Le registre santé et sécurité au travail
- ❖ La fiche de risque professionnel
- ❖ Le rapport annuel d'activité du médecin
- ❖ Le rapport annuel et le programme annuel de prévention

Danger grave et imminent

- ❖ Présentation de la notion de Danger grave et imminent

L'évaluation des risques professionnels, et le Document Unique

- ❖ Les enjeux et le cadre réglementaire
- ❖ Les différentes étapes de la démarche d'évaluation des risques
- ❖ L'analyse des risques (Unité de Travail, méthodologie...)
- ❖ L'élaboration de mesures de prévention

Les risques spécifiques

- ❖ L'étude de différents risques et des mesures de prévention générales associées

L'analyse d'un accident de service ou d'une maladie professionnelle

- ❖ Les différentes phases de l'analyse
- ❖ L'arbre des causes
- ❖ La hiérarchisation des mesures de prévention

Les obligations en matière de formation sécurité

- ❖ Notions générales et champs d'application
- ❖ Les différentes formations en santé et sécurité au travail
- ❖ Les rôles et missions de chaque acteur dans le dispositif

La conduite de projet en S&ST

- ❖ Les différentes étapes d'un projet
- ❖ Les freins et les leviers à la mise en place d'une démarche de prévention
- ❖ La prise en compte et le décryptage des points de vue des différents acteurs

L'animation d'une réunion de prévention

- ❖ Les grandes thématiques de la prévention
- ❖ Le choix du type d'animation
- ❖ Les bonnes pratiques pour animer une réunion

Enseignement Pratique 60%

Applications en sous groupes



PULSART FORMATION

- ❖ Rechercher à l'aide des textes réglementaires, les informations nécessaires sur la réglementation en Santé et Sécurité au Travail
 - ❖ Identifier le rôle, les missions et les moyens de la Commission
 - ❖ Définir les acteurs internes et externes ainsi que leur rôle
 - ❖ Lister les enjeux d'une démarche de prévention à partir de l'analyse d'un accident de service
 - ❖ Analyser des accidents à l'aide de la méthode de l'arbre des causes
 - ❖ Réaliser, à partir d'une grille d'audit, une évaluation des risques, puis la retranscrire dans le Document Unique et proposer des mesures de prévention
 - ❖ Préparer et animer une réunion du CSE axée sur la commission SSCT
 - ❖ Rédiger un plan de prévention
 - ❖ Analyser les déterminants de l'activité physique et les facteurs de Risques Psycho Sociaux
- Travaux individuels
- ❖ Décrire le mécanisme et les conséquences d'un accident de service à partir d'études de cas
 - ❖ Argumenter de manière concrète, les mesures de prévention existantes en tenant compte des principes généraux de prévention
 - ❖ Quantifier les risques présents sur le lieu de travail
 - ❖ Déterminer les situations répondant à la notion de danger grave et imminent
- Visite et inspection des locaux (réelle ou à partir d'une vidéo)
- ❖ Identifier les informations liées aux paramètres de la situation de travail
 - ❖ Repérer les risques présents
 - ❖ Proposer des mesures de prévention en lien avec les principes généraux de la prévention